



Ligue de vol libre de la Réunion

Affiliation FFVL : n° 11000

Agrément jeunesse et sport : 1/02846

N° SIRET : 404 435 190 00032

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DE LA LVLR DU MERCREDI 03 FEVRIER 2016

Présents : Patrick Moal, Corinne Galidie, Sylvie Jarlier, Lucien Descaves, Laurent Vitalis, Jean Pierre Laurent, Yves Riecking , Julien Faucher

Absents excusés avec pouvoir : François Bourdin (pouvoir Corinne)

Absents excusés : Nicolas Andrieu, Nans Laviolette

Absents: Yves Lauret, François Kling, Jean René Etheve

Clubs représentés: Raz la pente, Bord'aile, Parapangue, A grand coup d'ailes

RRE : Pascal Cerou

➤ ORDRE DU JOUR :

- ➔ Mater Accro
- ➔ Subvention matériel
- ➔ Matériel handicapé
- ➔ Renouvellement navette
- ➔ Programme d'actions 2016
- ➔ préparation de l'AG du 27 Février

➤ Master Accro :

Yves Riecking avec Seven nous présentent le Master d'accro qui se déroulera du 28/09/2016 au 2/10/2016.

La soirée de clôture se fera donc en même temps que la soirée d'ouverture de la PWC .

C'est une compétition FFVL, elle clôture le circuit France.

La première manche aura lieu le jeudi 29/09

24 pilotes sont invités, les vols se feront après largage d'un hélico, la compétition se déroule par des " battles " de 2. 2 pontons sont prévus. Les pilotes embarqueront dans les hélicos à Helilagon

Les zones pour les festivités sont le parking face à passion des îles, le front de mer sous les filaos (après les jeux gonflables) et le parc du 20 décembre.

Les autorisations préalables ont été obtenues (DGAC, FFVL, Préfecture, Mairie de St Leu...)

Le budget prévu est de 110 000€ par des fonds privés essentiellement, Red Bull sera peut-être un partenaire.

La télé devra être présente (réunion première).

Ridding Zone fera un plateau télé.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

La compétition sera diffusé en "live" sur internet et sur des écrans au niveau du parc.
Un comité d'organisation composé de 10 personnes se mettra en place pour organiser cette grande manifestation et appellera bien sur des bénévoles.

➤ **Subvention matériels :**

1. Subvention 2015

Comme dit au précédent Cd, la LVLR a reçu en fin d'année une subvention de 6000€. 1500€ sont donnés aux 4 clubs écoles (contre factures).

Pascal Delatre remarque que cette répartition est injuste (Laurent Vitalis ayant le même ressenti) , elle ne prend pas en compte les volumes d'actions et sont donc discriminantes pour les gros clubs qui ont besoin de plus de matériels car ils font plus d'actions.

Réponse du Président: en jui nous n'avions pas de subvention, 6000€ ont été s fin novembre, la répartition a été faite dans l'urgence et de manière équitable .

2. Critère d'attribution de la subvention matériel :

Un tour de table est proposé pour établir ces critères.

Proposition de Parapangue : subvention au prorata des jours de formations

Potentiel : "

RLP: difficile de faire un grand nombre de journée à partir du moment où le club n'a pas de moniteur fédéral et qu'il faut rémunérer un moniteur. Modification de la formation "féminine" où ils vont ajouter 5 vols solos pour pouvoir mieux s'intégrer dans les structures professionnelles. Ne s'oppose pas à la répartition au prorata.

Lucien : prendre en compte le montant de l'investissement du club

Jacques Aubry: Création au sein de leur club d'une mission sponsoring-mécénat afin de trouver des financements, l'intérêt de l'achat n'a pas semblé primordial, car ces voiles volent très peu. L'idée est donc de louer des voiles aux professionnels.

Proposition de faire une demande exceptionnelle d'équipement (dossier investissement lourd à faire auprès de la Région)

Le premier critère pour avoir le droit à cette subvention , est d'être CEVL .

Le critère de répartition est mis au vote avec une part fixe et une part variable . La part variable est en fonction du nombres de jours/stagiaires (les stagiaires sont en découverte-initiation-jeunes-féminins)

Choix : 75% part fixe et 25% de part variable :	contre 4	abstention 5	pour 0
50% " 50% "	: contre 4	abstention 1	pour 4
40% " 60% "	: contre 8	abstention 1	pour 0
34% " 66% "	: contre 4	abstention 1	pour 4

Compte tenu de l'égalité de deux votes, un nouveau vote (après discussion) est proposé pour le 40/60 pour 8 et 1 abstention contre 0

la répartition de la subvention matériel sera donc 40% de part fixe et 60% en fonction du nombre de jours/élèves

➤ **Matériel handicapé :**

Problème de gestion des chariots handicapé.

Ils sont utilisés par des professionnels (dont certains ne sont pas licenciés FFVL) et sont restockés en mauvais état voire dangereux pour les prochains utilisateurs.

15 moniteurs FFVL sont habilités à faire voler du public handicapé.

La LVLR doit avoir une liste des pilotes FFVL susceptibles d'utiliser ces chariots.

Ils seront stockés en dehors du container (trop d'humidité et pas de surveillance) par des professionnels et sous leur responsabilité.

Addict se propose de stocker ce matériel qui sera au préalable remis en état.

Seules les personnes étant sur la liste de la LVLR pourront prétendre utiliser les chariots.

Le stockage se fera à tour de rôle avec d'autres professionnels.



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite

La LVLR va envoyer un courrier à toutes les personnes susceptibles d'utiliser ces chariots.

➤ **Renouvellement de la navette ligue :**

La navette commence à fatiguer, nous allons avoir besoin d'en changer.

Est soumise l'idée de demander une aide exceptionnelle à la Région pour un financement lourd.

Lucas Velluet a décidé de ne pas renouveler son contrat et arrêtera le 5 mars 2016 (sera en congé avant)

➤ **Programme d'actions 2016 :**

Le programme d'actions est proposé et discuté, quelques points sont précisés.

- Équipe de ligue : C'est la vitrine de la ligue. Elle a pour objectif d'amener des pilotes vers le BP voire le BPC. Cette équipe est ouverte à tous les jeunes (de préférence autonome au décollage et à l'atterrissage). Un appel d'offre doit être fait pour recruter les jeunes et les moniteurs.
- Proposition de créer une commission sécurité.
- Cerf volant: En 2016 l'activité cerf-volant va se développer, c'est une activité pédagogique, ludique, écologique (recyclage de matériaux) touchant tous les publics et toutes les zones.
- Action Piton des Neiges proposé par le club Raz la pente sera ouverte à tous les clubs. Les dates sont le 8 et 9 novembre 2016.

➤ **Préparation de l'assemblée générale :**

L'AG aura lieu le **27 février 2016 à 14h30** à la mairie de St Leu (si la salle est disponible)

Organisation :

- Accueil
- Quorum
- rapport moral du président
- rapport financier (avec le comptable)
- prévisionnel
- lecture des commissions
- élections des membres du CD manquants
- Réunion à huis clos du Cd pour proposer le nouveau candidat à la présidence
- Proposition pour validation du nouveau Président
- Vote des nouvelles cotisations
- Débat ligne Haute tension
- Réponses aux questions posées par écrit au préalable

Proposition des nouveaux tarifs de cotisation ligue: montant inchangé par rapport à l'an dernier mais nouvelle cotisation pour le cerf-volant de 2€ .

➤ **Rémunération des professionnels :**

Il est proposé de passer la rémunération des professionnels à la journée (vraie journée) à 220€ pour harmoniser les tarifs.

➤ **Sécurité à l'atterrissage :**

Toujours la même problématique d'absence d'affichage à l'atterrissage de Kélonia.

➤ **Non fonctionnement des commissions :**

A ce jour plus de commission site opérationnelle. Il faut trouver à alléger cette commission pour que ça puisse fonctionner. Répartir en fonction des zones géographiques: une personne pour le nord, une pour l'ouest, une pour le sud ouest et une pour le sud avec un président qui « chapeaute » tout.

Relancer un appel au niveau des clubs pour avoir des gens qui fassent fonctionner correctement les commissions.

Comme d'habitude il est très tard . Fin du CD



Fédération Française de Vol Libre
Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



AlpEnergie
Partenaire officiel kite